

JANVIER
FÉVIER
2023

N° 46

La vie de notre commune



Marco Lis Moi

Informations municipales et administratives

EAU CONTACT

Bièvre Isère Communauté

04 74 20 86 73

Urgences :

04 74 20 86 78

Des informations en
temps réel sur des
événements en cours ?

Ayez le réflexe

PanneauPocket !

(disponible sur mobile,
tablette, PC)

Des informations à
transmettre, utiliser ce
support de communication
com.marcollin@gmail.com

Horaire d'ouverture du secrétariat de mairie :

Vendredi : 14h00 à 17h00

Téléphone : 04 74 84 64 78

Adresse mail :

mairie.marcollin@wanadoo.fr

www.marcollin.fr



VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du maire
s'est déroulée le samedi 21 janvier.

Merci aux Marcollinoises et
Marcollinois pour leur présence.



CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES



Cette année, Mr et Mme Huntzinger, au 209 chemin de l'eau, sont les heureux gagnants de notre concours. Ils ont reçu un bon d'achat d'articles de décoration.

Merci à tous les participants pour leur engagement. Il leur a été remis un lot de consolation.

Merci aussi à l'ensemble de la population pour avoir illuminé Marcollin...



GESTION DE LA VÉGÉTATION

Tout dépôt de déchets verts, de gravats et toute sorte d'ordures obstruent les cours d'eau et peuvent créer des inondations.



Ce qui induit des DROITS mais aussi des DEVOIRS...

POURQUOI entretenir la végétation ?

«Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Il a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique [...]»
Article L215-14 du Code de l'Environnement

RÔLES DE LA RIPISYLVE

- Filtre et accumule les polluants
- Diminue l'intensité des crues
- Maintient les berges et limite l'érosion
- Lutte contre les inondations
- Préserve les fonctions écologiques
- Participe à la qualité paysagère

FOCUS ZONE AGRICOLE

La directive Nitrates, à laquelle est soumis le bassin versant des 4 Vallées, impose l'implantation et le maintien d'une **bande enherbée ou boisée (dont fait partie la ripisylve) d'une largeur minimale de 5 mètres** en bordure des cours d'eau (traits pleins et pointillés nommés sur la carte IGN).



AVIS À LA POPULATION

Suite à plusieurs constatations d'infraction au centre du village ainsi qu'à la sortie de la rue de la charrière, il est rappelé que le panneau de signalisation **STOP** (panneau d'arrêt obligatoire) ou le traçage au sol indique et impose **un arrêt** des usagers de la route et non un glissement.

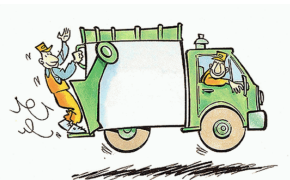
Celui-ci peut vous valoir une contravention de type 4 soit 135€.

Soyez attentif !

RAMASSAGE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES 2023

Le ramassage des ordures ménagères s'effectuera le mercredi des semaines paires pour toute l'année 2023.

Pensez à sortir vos poubelles la veille !



DÉCHETTERIE DE VIRIVILLE

Horaires d'ouverture d'hiver :

Lundi : 9h00/12h00

Mardi : 14h00/17h00

Mercredi : 9h00/12h00

Vendredi : 9h00/12h00 - 14h00/17h00

Samedi : 14h00/17h00



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme vous l'aurez peut-être remarqué, l'extinction de l'éclairage public sur la commune est effective depuis le week-end du 4 février 2023 de 23h à 5h du matin.



TRAPPAGE DES CHATS ERRANTS

Nous allons trapper, la nuit uniquement, du dimanche soir 20h au jeudi matin 8h

Les semaines 11 : du 19/03 au 23/03

17 : du 23/04 au 27/04

22 : du 28/05 au 1/06

25 : du 25/06 au 29/06

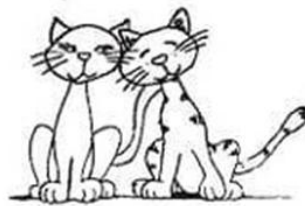
Sous réserve de modifications.

Les autres semaines 2023 seront définies plus tard.



Voici les consignes à suivre :

- les dates de trappages sont effectives uniquement la nuit de 20h à 8h, du dimanche soir au jeudi matin.
- seuls les chats et chattes sans propriétaires définis par tatouage ou puce électronique seront stérilisés.
- vos animaux ne doivent pas sortir pendant la période de trappe.
- vous serez seul responsable si votre chat/chatte se fait stériliser alors que celui/celle-ci n'est pas identifiable.



gestation 52-65 jours



1re année: 3 portées 12 chatons



2e année: possibilité 144 chats



3e année: possibilité 1728 chats



4e année: possibilité 20736 chats

Le SMICTOM de la Bièvre renforce ses actions pour accompagner les habitants vers la réduction des déchets.



LE COMPOSTAGE COLLECTIF

ENQUETE (3 minutes)

Vous avez peut-être récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront être équipés d'une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagères résiduelles.

Cette démarche de prévention est portée par le SMICTOM DE LA BIEVRE qui propose depuis 2001 des composteurs individuels pour les foyers possédant un jardin.

Afin de ne pas oublier les habitants qui ne disposeraient pas d'un coin de verdure, le SMICTOM propose depuis 2010, aux habitants de se regrouper, pour installer des sites de compostage dit collectifs ou partagés.

Ces sites sont installés soit au pieds des logements collectifs, soit sur un terrain mis à disposition par la commune. Ils sont suivis par des référents de site formés par le SMICTOM. Ces référents participent au fonctionnement du site, et développent le lien entre les habitants utilisateurs du site.

Les référents sont accompagnés pendant 1 an par un maître composteur, cela permet de les former aux différentes techniques de compostage et de jardinage, pour que les bons gestes soient acquis, pour la réalisation d'un bon compost !

Il reste encore beaucoup d'usagers sans solution. C'est pourquoi le SMICTOM de la Bièvre renouvelle l'opération d'installation de sites de compostage partagés.

Afin de connaître votre intérêt pour la réalisation d'un site de compostage partagé, nous vous invitons à répondre à ces quelques questions.



En collaboration avec avec :



Vous trouverez dans ce Marco Lis Moi un questionnaire sur le compostage collectif.

Merci de prendre le temps d'y répondre et de le retourner à la mairie avant le vendredi 3 mars.



Lors de notre marché de Noël, le 10 décembre, nous avons eu la visite du père Noël avec une photographe pour de belles photos souvenirs. Alex, avec ses poneys, a permis aux enfants de faire des balades. Côté exposants, tout le monde était content car nous avons eu beaucoup de visiteurs.

Merci à « Odailytruck » pour ses délicieux burgers.



EXPOSITION DE PEINTURE

La «Compagnie des Couleurs» présentera son exposition "**Paysages d'ici et d'ailleurs**" à la salle des fêtes Eudoxie Arphant

Samedi 18 et Dimanche 19 MARS de 10H à 18 H

Nous serions très heureux de votre visite.



Donner, Recevoir, Échanger ! C'est le propre du Bénévolat

Partager, acquérir, valoriser des compétences, s'épanouir de nouvelles expériences. Participer à un projet collectif avec d'autres personnes qui partagent les mêmes valeurs. Aider matériellement et moralement à domicile toute personne à tout moment de son existence.

C'est le Bénévolat à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'association ADMR Marcollin-Beaufort-Lentil lance un appel à bénévoles.

Vous avez un peu de temps libre à offrir ! Alors N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour plus de renseignements :

Tél : 04 74 20 91 49 et/ou 06 10 48 35 24

Mail : admrmarco@fed38.admr.org

Ou venez nous rencontrer lors de nos permanences (mardi de 15h à 18h et vendredi matin de 8h à 11h) à notre bureau, sis au 41 Route de Viriville à Marcollin (prendre l'escalier situé sous le porche de la mairie et suivre le fléchage ADMR).



A vos agendas !

Le Sou des écoles de Marcollin-LentioI vous invite à participer à ses différentes manifestations à venir :

25/02/23 : Carnaval et repas moules-frites à Marcollin

17/03/23 : soirée pizzas à Marcollin

13/05/23 : Concours de pétanque et repas à LentioI

17/06/23 : fête de l'école à LentioI

Ces événements conviviaux seront l'occasion de passer des moments chaleureux et les bénéfices permettront de financer un intervenant musique pour toute l'école, les calculatrices offertes aux CM2 ou encore des sorties culturelles et sportives tout au long de l'année.

Venez nombreux !



MANIFESTATIONS DE NOS ASSOCIATIONS 2023

Samedi 25 février : **Sou des écoles** : en matinée, carnaval et repas moules/frites à la salle des fêtes de Marcollin

Samedi 4 mars : **Bibliothèque de LentioI** : karaoké en soirée à la salle des fêtes de LentioI

Samedi 11 mars : foire aux graines avec de multiples exposants
Conscrits : matinée vente de diots sur la place de la mairie

Vendredi 17 mars : **Sou des écoles** : en soirée, vente de pizzas au vestiaire du foot de Marcollin

Vendredi 17, Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mars : **La compagnie des couleurs**
exposition de peintures à la salle des fêtes de Marcollin

Dimanche 26 mars : **Rénovation de l'église** : randonnée à vélo/ à pied « La Marcollinoise »
départ de la place de la mairie à Marcollin à confirmer.

Dimanche 2 avril : **Fit'Gym & sport** : vente diots/crozets à emporter en
matinée à la salle des fêtes de Marcollin

« Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) » Marcollin-Beaufort-Lentjol :

Mardi : 15h - 18h

Vendredi : 8h - 11h



04.74.20.91.49

Etat civil



Le 24 décembre 2022 est née Giulia BOINET
fille de Nicolas BOINET et Lindsay FAURE
domiciliés 3 rue de la Charrière.
Félicitations aux parents



Le 21 décembre 2022, Mme Lucette ARGOUD née COTTRET,
chemin de la Joudière, est décédée à l'âge de 86 ans.
Sincères condoléances à la famille.

Le 8 janvier 2023, Mme Marcelle PAYET née BOURGARIT,
36 route de Viriville, est décédée à l'âge de 101 ans.
Sincères condoléances à la famille.

Le 27 janvier 2023, Mr Armel MAGNIAT,
104 route de Beaupaire, est décédé à l'âge de 92 ans.
Sincères condoléances à sa famille.

Conseil municipal



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 16 MARS 2023 – 20H30